

Dégraissant Désinfectant Multi-Surfaces Pragma 750ml

Réf : 1024



PRAGMA

1. NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif cationique : Substance active biocide : composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1) : 10%
- Séquestrant
- Sel alcalin
- Tensio actif non ionique
- Régulateur de pH
- Biocide TP 2 et TP4 : préparation liquide prête à l'emploi à effet curatif

Caractéristiques physicochimiques :

Aspect : liquide

Odeur : in situ

pH à l'état pur : 11,00 à 11,5

Densité à 20°C : 1,000 ± 0,005

Solubilité : totale dans l'eau

2. USAGES ET PROPRIETES

LE DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT MULTI-SURFACES PRAGMA est un détergent dégraissant désinfectant pour surfaces et sols, prêt à l'emploi. Il est destiné au dégraissage et la désinfection des sols, murs, surfaces et matériels

		Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques et désinfectants chimiques dans le domaine médical ⁽¹⁾ et pour les secteurs alimentaire, industriel, domestique et collectivité ⁽²⁾	En conditions de saleté
Bactéricides		EN 1276 ⁽²⁾	5 minutes
		EN 13697 ⁽²⁾	
		EN 13727 ⁽¹⁾	15 minutes
Bactéricides Sur <i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Salmonella</i> Typhimurium		EN 1276 ⁽²⁾	5 minutes
		EN 13697 ⁽²⁾	
Lévuricides Sur <i>Candida albicans</i>		EN 1650 ⁽²⁾	15 minutes
		EN 13697 ⁽²⁾	
		EN 13624 ⁽¹⁾	
Virucides	H1N1	EN 14476+A1 ⁽²⁾	60 minutes
	Coronavirus	Selon ECDC Technical Report	10 minutes

Hyg-up.com

LE DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT MULTI-SURFACES PRAGMA est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux. La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m²

3. MODE D'EMPLOI

- Pulvériser uniformément PRAGMA MULTI-SURFACES 750ml sur la surface à traiter.
- Laisser agir 5 à 15 minutes selon l'activité biocide souhaitée (ou 60 minutes dans le cas d'un traitement contre le virus H1N1). Brosser si nécessaire.
- Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

4. PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- En cas de contact cutané et/ou oculaire, rincer abondamment à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien recommandées par le fabricant du matériel.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter.
- Ne pas utiliser le produit sur les alliages, l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.

Conditionnement : flacon de 750ml - Marge d'erreur possible : 5%

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.10.00